

République française

Département de Seine-et-Marne

COMMUNE DE JAIGNES

Séance du 12 avril 2023

Membres en exercice :

8

Présents : 6

Votants : 8

Date de la convocation: 31/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le douze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Achille HOURDÉ

Présents : Achille HOURDÉ, Jean-Pierre BLÉTARD, Gérard CHÂTEL, Eloi BOUILLARD, Nathalie LE COHU, Marie-Claire ROQUES

Représentés : Maxime DE AMORIN par Gérard CHÂTEL, Maria DECAUCHY par Achille HOURDÉ

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Nathalie LE COHU

Objet: ANNUL ET REMPLACE Délibération relative au vote du Compte administratif - DE_2023_025

Mr. le Maire cède sa place au membre du conseil le plus élevé en âge pour conduire la présentation et le vote et quitte momentanément la séance, comme le veut le règlement. Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Mr Achille HOURDÉ, et après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

1 - donne acte de la présentation faite du compte administratif qui se peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 215 746.82 €

Recettes : 264 930.54 €

Résultat 2022 : 49 183.72 €

Report n-1 : 67 582.94 €

Résultat cumulé : 116 766.66 €

Section d'investissement :

Dépenses : 69 315.47 €

Recettes : 16 271.15 €

Résultat 2022 : - 53 044.32 €

Report n-1 : 25 987.32 €

Résultat après report : - 27 057.00 €

RAR dépenses : 9 360,00 €

RAR recettes : 3 120,00€

Résultat cumulé : 33 297,00€

2- Constate, pour la comptabilité principale, les identités des valeurs avec les indications de compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au

RF
SOUS PREFECTURE DE MEAUX
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 09/05/2023
077-217702356-20230412-DE_2023_025-DE
Date de l'AR d'annulation: 10/05/2023

fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Retour de Monsieur le Maire, qui remercie le conseil municipal pour ce vote de confiance et adresse à chacun ses remerciements pour son travail et à toutes et tous pour la solidarité du groupe dans les efforts et les réalisations. Il salue l'excellent accompagnement de la Trésorerie et sa vigilance dans le suivi des comptes. Tout ceci étant possible grâce à l'implication des personnes plus directement associées au suivi du budget, Mr Blétard premier adjoint aux finances et notre secrétaire Mme Beauvois.

Annulé

RF
SOUS PREFECTURE DE MEAUX
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 09/05/2023
077-217702356-20230412-DE_2023_025-DE
Date de l'AR d'annulation: 10/05/2023